AQVITANIA

TOME 14
1996

Revue inter-régionale d'archéologie

Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Conseil Régional de Midi-Pyrénées,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III

La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule

Actes du IIIe Colloque Aquitania
et des XVIe Journées d'Archéologie Mérovingienne

réunis par Louis Maurin et Jean-Marie Pailler

Toulouse

23-24 juin 1995

Sommaire

J.-M. PAILLER,
Avant-Propos 7

LA VILLE

J. GUYON, B. BOISSAVIT-CAMUS, V. SOUILHAC,
Le paysage urbain de l'Antiquité tardive (IVe-VIe s.) d'après les textes et l'archéologie 9

J.-M. PAILLER,
Tolosa, urbs nobilis 19

R. DE FILIPPO,
Toulouse : le grand bâtiment de l'Antiquité tardive, sur le site de l'ancien hôpital Larrey 23

J.-C. ARRAMOND, J.-L. BOUDARTCHOUK,
Toulouse, la destruction du temple du forum de Toulouse à la fin du IVe s. 31

D. BARRAUD, L. MAURIN,
Bordeaux au Bas-Empire : de la ville païenne à la ville chrétienne (IIIe-VIe s.) 35

L'ARCHITECTURE, LES MONUMENTS

Les fortifications urbaines

V. SOUILHAC,
Les fortifications urbaines en Novempopulanie 55

M. J. JONES *et alii*,
Saint-Bertrand-de-Comminges : les fortifications urbaines 65

J.-F. LE NAIL, D. SCHAAD, C. SERVELLE,
La cité de Tarbes et le castrum Bigorra-Saint-Lézer 73

C. DIEULAFAIT, R. SABLAYROLLES,
Le rempart de Saint-Lizier 105

G. BACCRABÈRE, A. BADIE,
L'enceinte du Bas-Empire à Toulouse 125

L'évolution monumentale

J. CATALO, J.-L. BOUDARTCHOUK,
Cahors : aux origines du quartier canonial de la cathédrale 131

Eglises et nécropoles

J.-P. CAZES,
L'Isle-Jourdain (Gers) : l'ensemble monumental et funéraire paléochrétien du site de la Gravette 147

Q. CAZES,
Les nécropoles et les églises funéraires de Toulouse à la fin de l'Antiquité 149

S. BACH, J.-L. BOUDARTCHOUK,
La nécropole franque du site de la Gravette, l'Isle-Jourdain (Gers) 153

F. STUTZ,
Les objets mérovingiens de type septentrional 157

LE DÉCOR

D. TARDY,
Les transformations des ordres d'architecture : l'évolution du chapiteau composite en Aquitaine au Bas-Empire 183

C. BALMELLE,
Le décor en mosaïque des édifices urbains du Sud-Ouest de la Gaule dans l'Antiquité tardive 193

L.M. STIRLING,
Gods, heroes, and ancestors : scuptural decoration in late-antique Aquitania 209

PRODUCTIONS ET ÉCHANGES

Le verre

A. HOCHULI-GYSEL,
Les verreries du Sud-Ouest de la Gaule, IVe-VIe s. 231

Les productions d'amphores et de céramiques

S. SOULAS,
Présentation et provenance de la céramique estampée à Bordeaux 237

C. AMIEL, F. BERTHAULT,
Les amphores du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la France : Apport à l'étude du commerce à grande distance pendant l'Antiquité 255

C. DIEULAFAIT *et alii*,
Céramiques tardives en Midi-Pyrénées 265

J. GUYON,
Conclusion 279

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS 285

Aquitania, XIV, 1996, p. 105-123

Christine Dieulafait
Robert Sablayrolles

S.R.A. Midi-Pyrénées
7, rue Chabanon
31200 Toulouse

Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire, UMR 5608
Université de Toulouse II le Mirail

Le rempart de Saint-Lizier-en-Couserans : élément d'une défense pyrénéenne?

La ville fantôme

Joyau archéologique de la cité des *Consoranni,* dont il constitue le vestige architectural le plus imposant (fig. 1), le rempart de Saint-Lizier n'en demeure pas moins, pour l'heure, un écrin vide, une coquille privée de sa substance. Bien rares sont en effet les vestiges antiques découverts dans les 2,6 ha encerclés par le rempart et même les sondages archéologiques récents restent désespérément muets, ne livrant que quelques rares tessons de céramique qu'on ne peut rattacher à aucun niveau d'occupation nettement identifiable [1]. Si bien que la capitale des *Consoranni*, désignée comme telle dans la *Notitia Galliarum* à la fin du IVe s., nous apparaît aujourd'hui comme une ville fantôme, dont ne subsiste que la splendide enveloppe de pierre du rempart, conservée par les réoccupations successives du Moyen Age et de l'époque moderne, comme le palais des évêques du Couserans.

Ce paradoxe inquiète et les historiens ont souvent voulu combler le vide. R. Lizop imaginait ainsi un sanctuaire à *Minerva Belisama* au sommet d'un *oppidum* de l'âge du Fer, hypothèse dont le seul support est le modeste autel votif dédié à la déesse et réutilisé à l'heure actuelle dans une pile du pont sur le Salat [2]. Le même R. Lizop voulait rattacher à un temple de la ville haute les frises de rinceaux, remplois élégants qui se détachent dans l'absidiole de la cathédrale Saint-Lizier en ville basse et dans le mur septentrional de Notre-Dame-de-la-Sède en ville haute [3]. L'ancien palais des évêques, édifié sur le rempart à l'ouest de Notre-Dame-de-la-Sède, aurait lui-même recouvert un édifice public antique, dans lequel J. de Laurière, en 1884, voyait le palais du gouverneur [4]. C'est à de somptueuses constructions publiques du Haut Empire qu'ont été attribués les nombreux blocs antiques qui ont servi de matériau à

1. Des sondages ont été effectués à plusieurs reprises : 1959 S. Stym-Popper ; 1963 G. Claustres ; 1989 J. -M. Bellamy, ainsi qu'en 1969 puis 1973 (lors du percement du rempart) par J.-P. Bareille et en 1993 par Chr. Dieulafait : Bareille et Sablayrolles 1992, p. 151 (= *Gallia*, 18, 1970, p. 397-398) ; Dieulafait 1993.

2. Lizop 1931, p. 104 et 111

3. Lizop 1931, p. 111.

4. De Laurière 1884, p. 25, repris par Lizop 1931, p. 111.

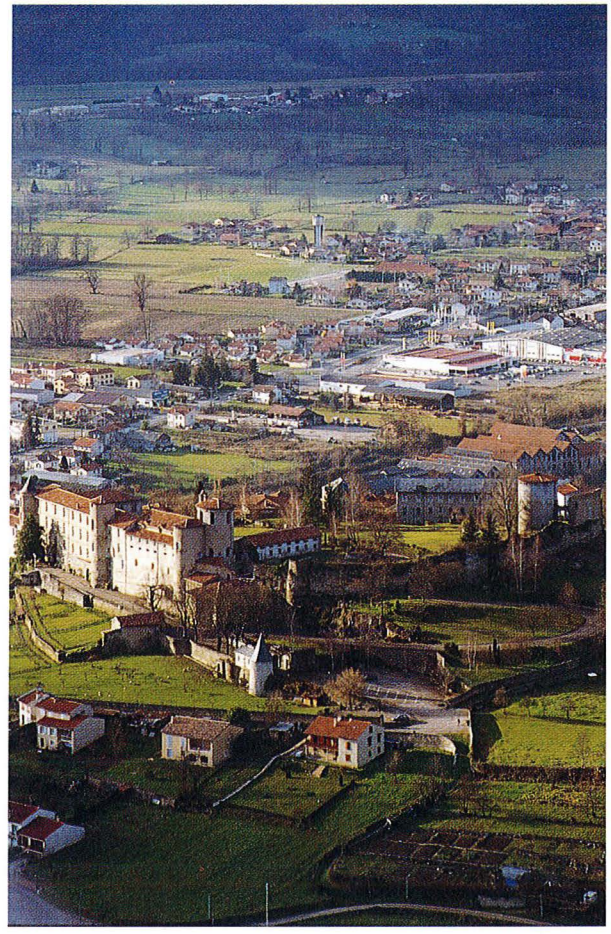

Fig. 1

Vue aérienne de l'enceinte de Saint-Lizier (Cliché Auricoste Soto).

l'édification de la cathédrale Saint-Lizier : blocs moulurés, cannelés, pierres de grand appareil munies de trous de louve ou de pince. R. Lizop énumérait ainsi un temple à une divinité indigène en ville basse, que lui suggérait l'existence d'un fragment d'autel votif dans les maçonneries de la cathédrale, un *forum*, qu'il imaginait à la croisée d'un *cardo* et d'un *decumanus* quelque cent mètres à l'ouest de la cathédrale Saint-Lizier, et il "conjecturait", en plus du temple à Bélisama en ville haute, un temple à Jupiter Capitolin près du *forum*, un sanctuaire et un autel à Rome et Auguste (sur l'exemple de Saint-Bertrand-de-Comminges), reconnaissant qu'il ne savait rien de la basilique civile, des thermes, de la curie [5]. Reprenant les hypothèses de son lointain prédécesseur, J. de Laurière, R. Lizop restituait un rempart du Haut Empire pour la ville basse, dont auraient subsisté les deux tours de l'enceinte flanquant la porte, sous la forme des absidioles de la cathédrale Saint-Lizier [6]. En fait, aucune de ces hypothèses n'est solidement étayée : les divers remplois peuvent tous appartenir à des monuments funéraires, par définition extra-urbains. Des éléments exactement semblables par leur taille, leur agencement ou leur décor se retrouvent dans l'église Saint-Just à Valcabrère (Haute-Garonne), construite sur une ancienne nécropole de l'antique *Lugdunum* des Convènes. C'est notamment dans le parement du mur occidental de l'église Saint-Just qu'on remarque ces fragments de grand appareil, à proximité immédiate des fondations d'un mausolée dont l'élévation servit probablement de carrière lors des aménagements des édifices chrétiens successifs. Aucune trace archéologique dûment attestée ne subsiste donc d'un édifice public ou privé dans les parages de l'enceinte ou à l'intérieur des murs de Saint-Lizier. L'existence d'un théâtre ou d'un amphithéâtre, à quelques dizaines de mètres du secteur nord-est du rempart, ne reposait que sur la forme concave d'une prairie et de son talus, arguments insuffisants pour justifier la conjecture [7]. Une récente évaluation archéologique, menée par le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, sous la direction de Ch. Dieulafait, a permis d'éliminer définitivement l'hypothèse, confirmant une fois de plus l'absence de vestiges de constructions antiques dans le cadre de la cité des *Consoranni*. Pour l'heure, donc, ne subsiste de l'architecture de la ville romaine que le rempart, qu'une récente campagne de débroussaillement et de nettoyage, entreprise en 1994 par le Conseil Général de l'Ariège et poursuivie par Monsieur Boyreau, propriétaire du secteur occidental de l'enceinte sur 180 m, a dégagé du lierre, des ronces et des taillis. Cette opportunité a permis, en 1994, l'exécution d'un relevé topographique et d'une couverture photographique dans le cadre d'une opération de classement [8]. Cette analyse détaillée a révélé quelques traits nouveaux de l'architecture : aménagements techniques de la courtine, comme les

5. Lizop 1931, p. 113-114.

6. De Laurière 1884, p. 39-40, repris par Blanchet 1907 p. 195-196 et Lizop 1931, p. 104-105.

7. L'hypothèse est ancienne : R. Lizop l'attribue au baron de Bardies, mais il reconnaît que des sondages pratiqués à cet endroit n'avaient donné aucun résultat (Lizop 1931, p. 114 et note 104).

8. Ces travaux ont été réalisés par Louis Mouillac.

déversoirs ou les piliers de renfort, observations sur les rapports entre topographie et structures défensives de l'ouvrage. Avant de décrire ces éléments et d'en tirer quelques conclusions sur l'histoire et l'environnement de la cité de l'Antiquité tardive, il faut rappeler brièvement le contexte topographique et géographique dans lequel s'implanta la ville.

Un verrou entre montagne et plaine (fig. 2)

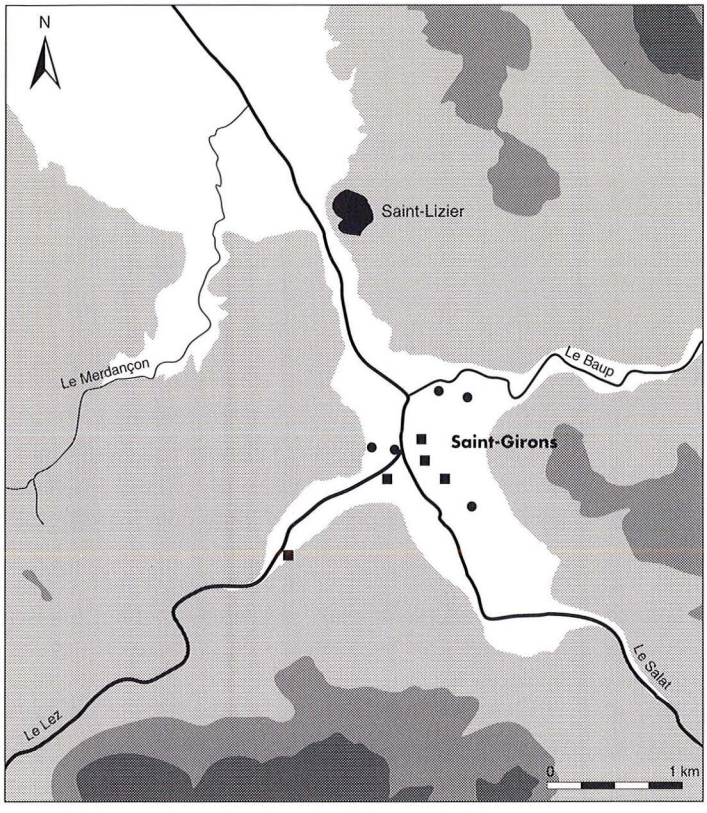

Fig. 2

Carte du bassin de Saint-Girons et de la cluse de Saint-Lizier.

Le piton calcaire de Saint-Lizier, à 460 m d'altitude, constitue une plate-forme rocheuse qui surplombe par un à pic de quelque soixante mètres la rivière du Salat à l'ouest et la plaine de Gajan au nord. Au nord-est, malgré un talus rocheux nettement marqué au niveau du rempart, le dénivelé est moins accentué vers le passage de l'oratoire de Pouterol (ou Pouterolles), qui sépare, à une altitude de 430 m, le piton de Saint-Lizier des hauteurs calcaires orientées sud-est/nord-ouest de Montagna et Cornecu. Vers le sud et le sud-est, enfin, la pente demeure raide mais accessible, comme en témoigne l'étagement des maisons de la ville actuelle. Le relief constitue donc bien un éperon, abrupt au nord et à l'ouest, encore escarpé au sud et au sud-est et moins inaccessible depuis l'est. De l'autre côté du Salat, à l'ouest, se dresse la butte de Rozès, qui culmine à près de 480 m au sud-ouest du hameau de Montfort et domine la rivière d'une pente escarpée. La vallée du Salat est donc étranglée entre ces deux pitons calcaires, passage étroit et malaisé dont témoignait naguère, avant la disparition de la ligne SNCF, la juxtaposition, en un carrefour dangereux, de la route nationale 117, de la voie ferrée et du pont sur le Salat en direction de Saint-Lizier.

En aval, la vallée s'élargit dans la "plaine" de Gajan sur la rive droite et, sur la rive gauche, dans la boucle du méandre qu'occupent les terroirs des communes de Lorp-Sentaraille et de Caumont. Moins large entre Caumont et Prat-et-Bonrepaux, la vallée connaît un nouvel étranglement au niveau de Lacave, avant de s'évaser définitivement entre Lacave et Salies-du-Salat, point de confluence du Salat et de la Garonne et débouché du bassin montagnard dans la plaine. La trouée du Salat, qui serpente entre le relief collinaire calcaire au nord et les derniers contreforts des Prépyrénées au sud, constitue donc l'axe unique de communication entre la plaine de la Garonne et son économie agricole traditionnelle, de polyculture et d'élevage, et les vallons montagnards, voués de tout temps au pastoralisme transhumant et à l'exploitation des ressources naturelles : bois, pierre, minerais.

En amont du verrou de Saint-Lizier s'étend le bassin de Saint-Girons, bordé de collines calcaires culminant à des altitudes de 450 à 600 m, au nord et à l'ouest (hauteurs du Marsan entre Saint-Girons et Saint-Lizier, massif de La Ravaste et du Char à l'ouest), et fermé, au sud et à l'est, par les derniers contreforts des Prépyrénées, entre 650 et 800 m d'altitude : Montagnac, Le Sarrat, Agassech. Ce bassin, où s'étend aujourd'hui l'agglomération de Saint-Girons, est long de 3,5 km (sud-est/nord-ouest)

et large de 1,5 km (sud-ouest/ nord-est). Il est marqué par le confluent entre le Salat et le Lez, auxquels vient s'ajouter, entre Saint-Girons et Saint-Lizier, le petit ruisseau du Baup. Saint-Girons, le pays aux dix-huit vallées pour reprendre un slogan touristique à destination de populations citadines en mal d'écologie et de racines, constitue donc le débouché d'une série de vallées nord-sud et est-ouest qui pénètrent au cœur des Pyrénées : vallées du bassin du Lez (Castillonnais, Bellongue, Bethmale, Biros) et du Salat (Arac, Massatois, vallées d'Oust, d'Ustou, du Garbet). La chaîne centrale, dont les sommets culminent entre 2500 et presque 3000 m, ne laisse guère de passage vers le sud : Port d'Orle, à 2363 m entre les pics de Barlonguère et du Mail de Bulard, Port d'Aula, à 2250 m, au pied du Mont Valier. Saint-Girons draine donc naturellement une économie montagnarde rendue autarcique par la force du relief, et dont les échanges se limitaient à la transhumance, pour qui les cols d'altitude ne sont pas un obstacle, et à l'exportation vers la plaine et le monde des villes de matières premières comme le bois, le marbre, le fer, le plomb et l'argent.

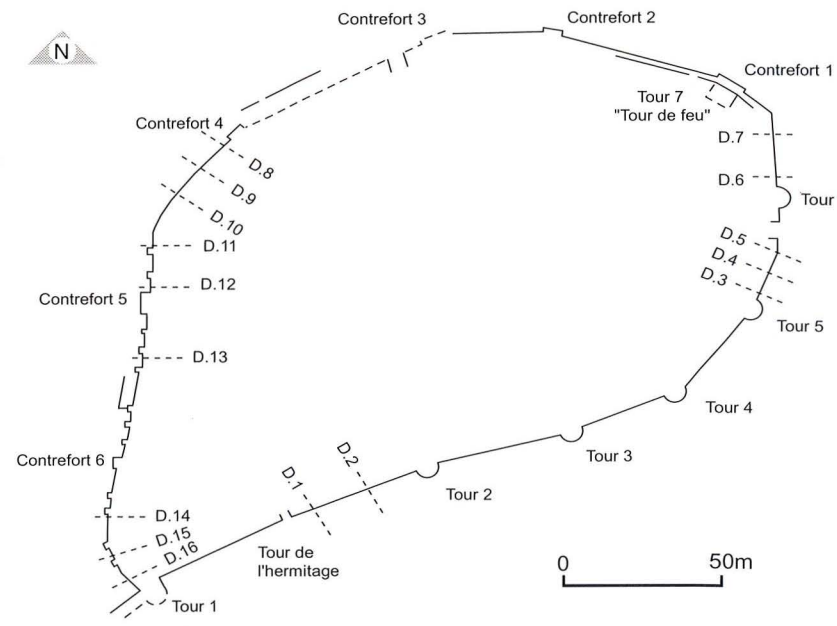

Fig. 3

Plan de l'enceinte antique (Chr. Dieulafait).

Le monument

L'enceinte de Saint-Lizier-en-Couserans est conservée *in situ* sur la quasi totalité de son tracé à l'exception d'un tronçon de 70 m de longueur sur la face nord. La moitié de ce tronçon est encore visible : la courtine a basculé sur la pente et s'est brisée en quatre parties. L'autre moitié n'est plus visible, mais elle est certainement conservée, enfouie sous le chemin actuel[9].

Le monument (fig. 3) se développe sur 255 m de longueur est-ouest et 140 m de largeur nord-sud et son plan rappelle la forme d'une poire dont le pédoncule serait constitué par un mur puissant reliant l'angle sud-ouest à la rivière. C'est à partir de ce mur, et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, que les différents aménagements de l'enceinte ont été numérotés.

L'enceinte présente une remarquable homogénéité de construction. Elle suit la pente naturelle du terrain et l'assise de la maçonnerie n'est que rarement à l'horizontale ; le pendage est important et atteint 7% dans le palais des évêques. Elle englobe la quasi totalité de la plate-forme inclinée qui constitue le sommet de la colline.

Une ouverture, malheureusement pratiquée en 1973 (fig. 4) dans la partie orientale de l'enceinte, permet aujourd'hui d'examiner le mode de construction dans l'épaisseur du mur. A cet endroit, la face interne du rempart s'appuie contre le socle rocheux, constitué par un massif calcaire diaclasé, qui a été retaillé pour régulariser l'assise d'ancrage des maçonneries. Sur sa face externe, le massif de fondation est aujourd'hui apparent : il a été coulé en tranchée pleine dans un sol qui a depuis disparu sous

9. Cette partie du rempart serait tombée vers la fin du XIXe siècle.

Fig. 4

L'ouverture percée dans la courtine orientale en 1973 (Cliché Chr. Dieulafait)

Fig. 5

Fondation en tranchée pleine de rempart, reprise en sous-œuvre (Cliché Auricoste-Soto).

Fig. 6

La courtine et la tour n°5 (Cliché Auricoste-Soto).

l'effet de l'érosion. La face externe des fondations se retrouve ainsi mise à nu sur la plus grande part du tracé de l'enceinte et ses usagers ultérieurs ont été contraints de reprendre en sous-œuvre, parfois sur une grande hauteur comme au pied de la tour 4, les fondations (fig. 5). Cette situation permet de voir que le massif de fondation, quand il existe, n'est jamais très haut (de 0,50 m à 0,90 m) et qu'il est posé sur la roche en place sans pour autant épouser toutes les anfractuosités des diaclases. Ces accidents dans le socle sont comblés par de l'argile limoneuse de couleur jaune, d'origine naturelle, mêlée à des éclats calcaires, ou anthropique, associée à des charbons de bois, des fragments d'ossements et quelques tessons de céramique [10]. Aux endroits où la roche était apparente dès l'origine, l'élévation s'ancre directement sur le rocher par le biais d'une à deux assises de réglage bâties en moellons de module irrégulier. L'élévation est conservée jusqu'à près de 5 m de hauteur par endroits (fig. 6) mais aucun élément de couronnement de la muraille n'est apparent ou conservé.

L'épaisseur de la muraille, parements antiques compris, a été mesurée à 2,60 m au sommet du contrefort 1, ainsi qu'au niveau de l'ouverture moderne ; ailleurs la disparition des parements d'origine ne permet pas de mesure aussi exacte, mais l'épaisseur actuelle varie de 2,10 m (cave du palais des évêques) à 2,70 m (ouverture moderne entre la tour 1 et la tour de l'horloge, vers la base du rempart)

Le blocage interne de la maçonnerie est constitué par des banchées successives de 0,70 m de hauteur, dont les faces d'attente et de pose sont lissées. L'ouverture moderne permet de voir la face inférieure lissée de l'une des banchées supérieures conservées dans la partie orientale. Chaque banchée est formée de lits superposés de galets et de pierres calcaires éclatées, noyés dans un mortier de chaux et de sable d'une très grande dureté ; ces lits de galets suivent la pente générale de la maçonnerie. Ailleurs, là où les parements ont disparu, les caractéristiques du blocage sont identiques, avec çà et là l'utilisation d'éléments remployés (briques, petits fragments de marbre, qui restent très sporadiques).

Les parements (fig. 7) sont constitués essentiellement par des moellons en calcaire dur de 9 à 10 cm d'épaisseur pour 15 à 20 cm de large, mis en oeuvre par assises régulières séparées par des joints de 1 cm d'épaisseur ; mais on trouve aussi de rares remplois d'autres matériaux, notamment des moellons de tuf calcaire de forme plus allongée, disposés toujours, et l'intention est évidente, en simple ou double assise à une hauteur identique (entre 3,00 m et 3,50 m au-dessus des fondations) dans la maçonnerie [11]. On note par endroits un retrait de 3 à 4 cm dans l'élévation, entre la cinquième et la douzième assise au dessus des fondations selon les secteurs ; ce retrait n'est pas systématique. Le parement externe conservé est rythmé par des cordons de briques ; les briques utilisées sont de provenance diverses (récupération de *tegulae,* de briques d'épaisseur diverses, ...). Constitués par une à trois assises de briques, ces cordons ne sont cependant pas disposés régulièrement sur tout le tracé de l'enceinte et s'interrompent parfois brusquement. La tour 5 et les courtines qui l'enserrent de part et d'autre montrent malgré tout une disposition particulière qui tranche par sa régularité (fig. 8). La fonction de ces assises de briques est essentiellement décorative ; en effet elles ne sont disposées qu'en parement et leur lit ne se poursuit pas dans l'épaisseur du mur [12].

10. Les quelques tessons, sans forme conservée, recueillis dans une de ces poches appartiennent à une catégorie de céramique commune à cuisson réductrice et à surface lissée, dont la production est caractéristique, pour la région toulousaine proche, soit de la période augustéenne, soit de la transition de la fin du IVe siècle au début du Ve siècle après J. -C.

11. Cette utilisation de moellons de tuf s'observe notamment au nord de l'ouverture moderne, dans la partie orientale de l'enceinte, ainsi que dans la partie occidentale à proximité de la tour 1.

12. Observé dans l'angle ouest de la tour 3.

Un certain nombre d'aménagements (tours, contreforts, "piliers" et déversoirs), solidaires de la courtine, sont nettement visibles alors que les accès antiques ne permettent que des hypothèses (voir fig. 3).

Les tours de plan circulaire, en saillie sur la courtine, sont espacées régulièrement depuis l'angle sud-ouest jusqu'au pan oriental du rempart, c'est-à-dire là où la pente du terrain est la plus faible et la protection naturelle la moins forte. Leur diamètre est de 6,60 m à 6,70 m et leur saillie de 3,30 m à 3,40 m La tour 1 se distingue des autres par une saillie plus importante et un plan "à talon". Entre la tour 1 et la tour 2, se trouve, à un point d'inflexion de la courtine, la tour médiévale dite "de l'horloge" qui est l'une des portes actuelles d'accès à la ville [13]. Sa position particulière, quasiment à égale distance des tours antiques 1 et 2 et sur un changement de direction du tracé de l'enceinte, donne à penser qu'elle est bâtie à l'emplacement d'une tour antique ou peut-être d'une porte (voir *infra*) ; actuellement les parements de cette tour ne présentent aucun caractère antique.

On a appelé "contrefort" les massifs rectangulaires en légère saillie externe que l'on retrouve régulièrement sur les faces nord et ouest de l'enceinte et qui ne se poursuivent pas en saillie interne (fig. 9). Le contrefort 1 est un compromis entre une tour de plan carré et un simple contrefort. En effet, l'examen de la face interne du rempart à cet endroit montre que deux murs de retour de 0,68 m de large, liés à la maçonnerie de la courtine, ont été détruits ; il subsiste aussi quelques vestiges des fondations du mur ouest, juxtaposés à la tour médiévale dite "du Feu" ; le mur sud qui fermerait ces murs de refend n'a pas été conservé. En fait la tour médiévale paraît s'inscrire à l'intérieur d'une tour antique de plan carré de 8,00 m de côté.

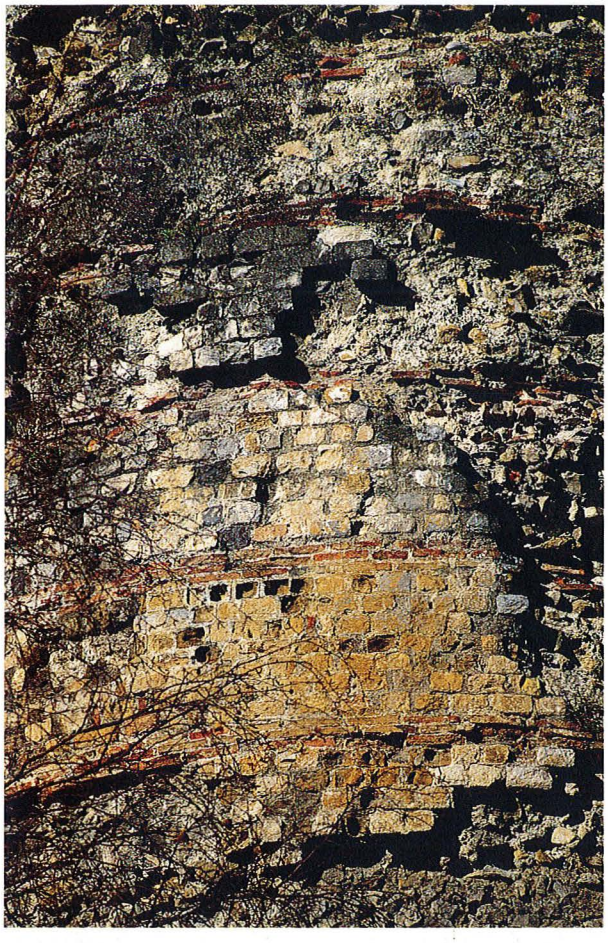

Fig. 7

Détail du parement de la courtine (Cliché Auricoste-Soto).

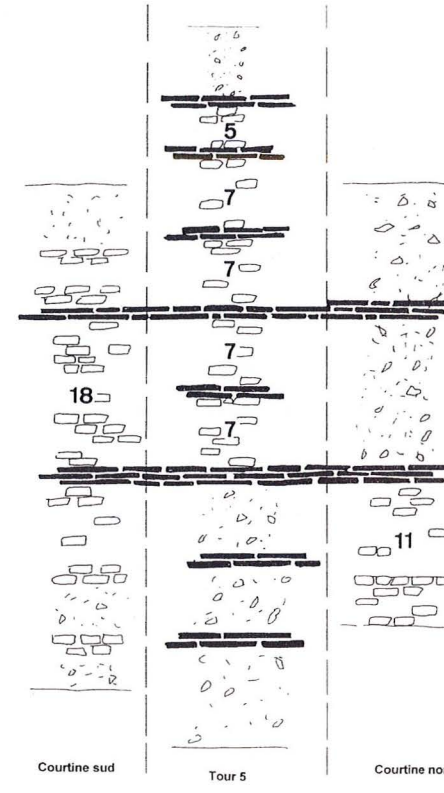

Fig. 8

Schéma des cordons de briques sur la tour n°5 et les courtines attenantes (Cliché Chr. Dieulafait).

13. La largeur du passage est de 3,60 m

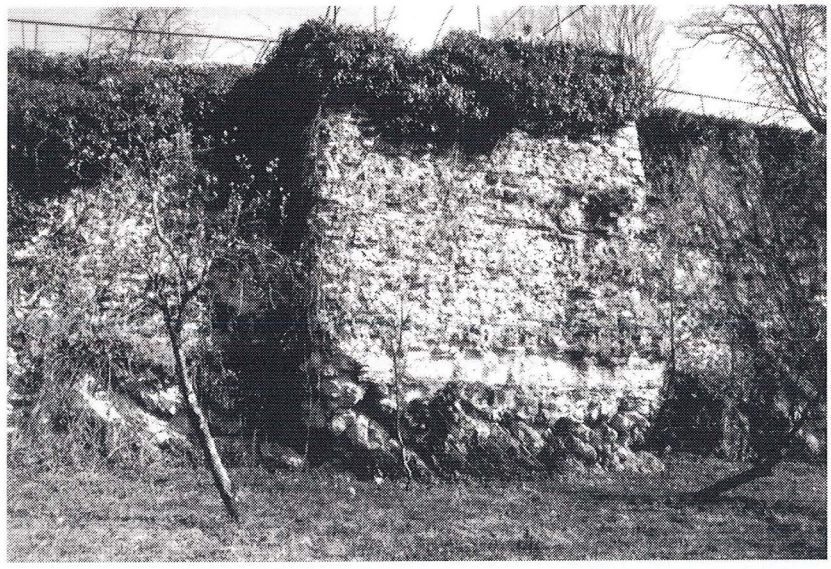

Fig. 9

Contrefort n°6 dans le secteur occidental de l'enceinte (Cliché Chr. Dieulafait).

Fig. 10

Détail d'un pilier entre les déversoirs 11 et 12 (Cliché Chr. Dieulafait).

Tous les contreforts sont liés à la courtine et n'en constituent que des excroissances. Leur fonction supposée est celle de raidisseur de la structure. En effet la plate-forme ainsi dégagée n'est pas très importante (8,00 m sur 3,00 m pour le contrefort 1, le seul observable dans son intégralité) et ne paraît pas devoir constituer un élément défensif du type bastion.

Cinq de ces contreforts sont aujourd'hui visibles. Un sixième, au milieu de la face nord, est signalé par les anciens cadastres et se repère par son angle oriental, encore visible, le reste de ce contrefort disparaissant aujourd'hui sous un parement récent.

La face ouest de l'enceinte, qui domine le Salat, porte des aménagements secondaires de moindre importance, auxquels il est difficile de trouver une fonction défensive ou architectonique. Il s'agit de "piliers" de 1,20 m de côté environ (fig. 10), dont la maçonnerie et la fondation sont liées intimement à celles de la courtine et qui ont été bâtis en même temps que l'enceinte. Ils sont mal conservés, mais leur hauteur paraît avoir été relativement importante (2,85 m pour le dernier pilier avant la tour 1). Une fonction décorative, celle de créer un rythme dans la muraille au-dessus du passage du Salat, peut être proposée [14].

14.Un aménagement similaire paraît avoir orné la courtine septentrionale de l'enceinte de Dax, face à l'Adour (Garmy et Maurin 1996, p. 106 et fig. 75 p. 111).

Fig. 11

La bouche du réservoir D 11 dans le secteur occidental de l'enceinte (Cliché Chr. Dieulafait).

Fig. 12

Les remplois de marbres dans le déversoir D 6 (Cliché Auricoste-Soto).

A l'extrémité sud-ouest, bâti en même temps que la muraille de l'enceinte, se trouve un mur puissant qui descend en pente rapide vers le Salat. Conservé sur une partie de son tracé, il n'est pas observable dans sa partie inférieure si ce n'est sous la forme d'un massif de maçonnerie de grande taille, vestige résiduel d'un mur plus important qui a été progressivement détruit lors des travaux de construction, puis d'élargissement de la route qui longe le Salat. De même construction que l'enceinte et lié à elle, il ne présente pas d'éléments décoratifs tels que cordons de briques ou piliers. Il a été interprété par les auteurs anciens comme un des murs d'enceinte d'une hypothétique "ville basse". Cette interprétation est à rejeter aujourd'hui mais sa fonction précise reste toujours mal définie.

On peut voir encore aujourd'hui seize déversoirs [15], destinés à l'évacuation des eaux de pluie (fig. 11). Ils traversent la muraille, perpendiculairement dans la partie occidentale ou plus souvent en biais dans la partie orientale, et sont construits avec des éléments de remploi en marbre, exceptionnellement en brique. Leur ouverture varie entre 26 et 40 cm de large pour une hauteur de 21 à 26 cm. La dalle inférieure de ces déversoirs devait être systématiquement en débord par rapport au parement comme cela peut être observé pour le

15. Il en existait peut-être un dix-septième, qui traversait le mur à l'endroit de l'ouverture en 1973 (Bareille 1974, p. 291). Le déversoir 10 est encore en fonction.

Fig. 13

Le décor sculpté remployé dans le déversoir D 15 (Cliché Chr. Dieulafait).

déversoir 8 à Saint-Lizier ou pour les déversoirs de Saint-Bertrand-de-Comminges. Parmi les éléments de marbre remployés, on retrouve des plaques lisses ou moulurées en marbre blanc veiné de gris (fig. 12), en marbre griotte rose et violet foncé, en brèche orange contenant des éléments roulés blancs et des fragments de schiste gris. Certains de ces éléments sont décorés : on remarque une base attique rectiligne dans le déversoir 9 ; dans le déversoir 11, ont été utilisés un chambranle mouluré en marbre blanc et une plaque de marbre blanc où sont ménagés deux surfaces planes et lisses (champs épigraphiques en attente d'inscription ?), encadrées d'une moulure (listel et doucine renversée). Dans trois déversoirs (9, 10 et 11), on retrouve le même type de dalle massive et étroite creusée d'une large gorge sur ses deux grandes faces, en brèche orange. Dans le déversoir 15 la paroi méridionale est constituée d'un rampant de fronton décoré d'une frise de S affrontés de part et d'autre d'une lance (fig. 13). On retrouve ce motif sur une plaque de marbre blanc, de 2 cm d'épaisseur, remployé dans le déversoir 11. Sur ce dernier fragment, le motif paraît répété sur les deux faces de la plaque [16].

Enfin, la question de la ou des portes d'accès antiques à la ville haute ne peut encore aujourd'hui être résolue de manière satisfaisante : les ouvertures actuelles peuvent en effet reprendre ces accès anciens avec plus ou moins de vraisemblance. La porte médiévale située sous la tour de l'horloge est la candidate la plus assurée, placée à un changement de direction de la courtine et à égale distance des tours 1 et 2 ; il y avait là, de toute évidence, dès l'origine un

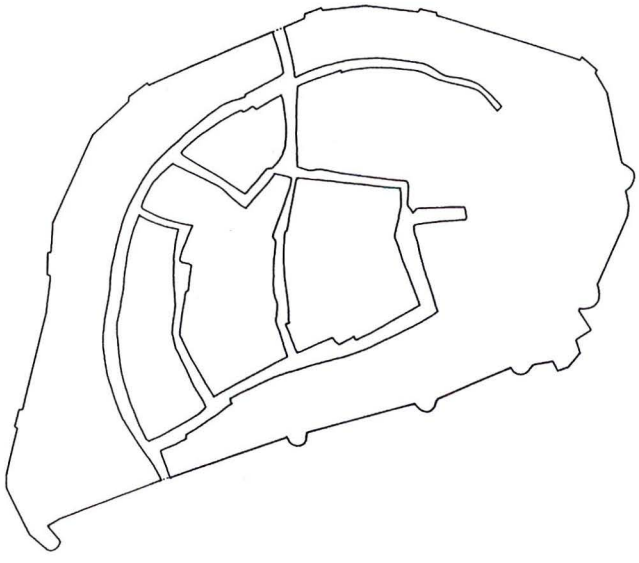

Fig. 14

Voirie ancienne d'après le cadastre du XIVe s.

16. Cette plaque étant prise dans la maçonnerie et donc uniquement visible sur la tranche, il est impossible d'être catégorique quant au motif utilisé.

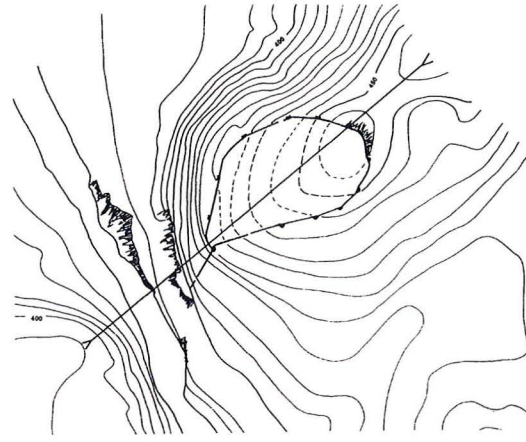

Fig. 15

Plan et coupe E-O de l'enceinte et du relief (Chr. Dieulafait)

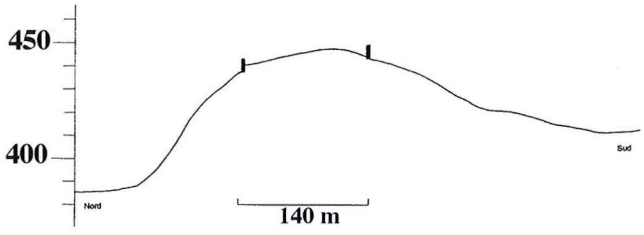

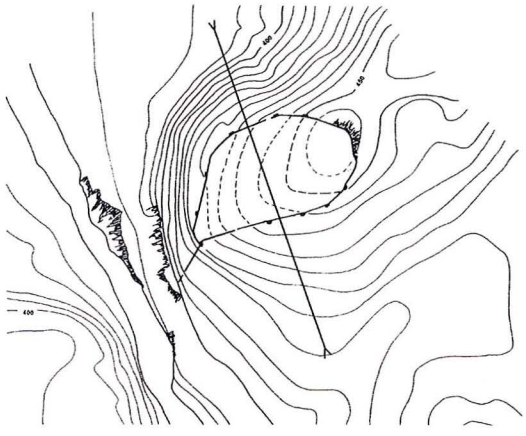

Fig. 16

Plan et coupe N-S de l'enceinte et du relief (Chr. Dieulafait).

ouvrage d'importance qui pouvait logiquement accueillir une porte. L'origine antique du deuxième accès actuel, sur la face nord, est possible : la présence, sur les anciens cadastres (fig. 14) et encore de nos jours, d'une rue dans l'axe de cette ouverture peut être considérée comme un argument fort, mais la disparition de la muraille à cet endroit ne permet pas d'en décider. Les historiens anciens [17] parlent en outre d'un troisième accès à quelques mètres au nord de la tour 1, sur la foi de l'observation, dans une cave, d'une "rampe dallée qui se dirige vers l'intérieur de la ville" ; l'examen de cette cave et du parement externe du rempart entre la tour 1 et la tour 2, avant qu'il ne soit récemment recrépi, montre l'absence de toute trace d'ouverture à cet endroit. Enfin, le passage actuel dans la tour 4, bien qu'il ressemble à un accès mineur du type poterne, se situe au niveau de la fondation de la muraille et paraît bien être postérieur à sa construction.

L'œuvre d'architectes au service d'un pouvoir

L'analyse architecturale du rempart de Saint-Lizier fait ressortir, au premier chef, l'homogénéité de la construction et la maîtrise technique dont elle témoigne. L'appareil des courtines comme des tours, partout où il peut être observé, laisse voir une structure identique, dans la taille et l'agencement des moellons en particulier. La seule variation qui se laisse déceler est la fréquence et l'épaisseur des cordons de briques, dont la régularité (cordons de trois arases de briques séparés par sept rangées de moellons sur les tours et les contreforts et cordons de deux arases de briques séparés par des intervalles nettement plus importants sur les courtines) n'est que relative. Mais ce sont là des éléments d'importance secondaire, qu'on recense sur d'autres sites fortifiés : à Dax, par exemple, même si les auteurs du récent rapport sur les enceintes méridionales soulignent la régularité de l'agencement [18], ou à Saint-Bertrand-de-Comminges [19]. On peut expliquer ces variations mineures, qui, au demeurant, laissent malgré tout une impression d'harmonie d'ensemble, soit par le fonctionnement concomitant de plusieurs chantiers soit par des approvisionnements irréguliers en matériaux d'une seule ou de plusieurs équipes travaillant à des moments différents. Ce n'est pas, en revanche, à des explications de ce genre qu'il faut recourir pour justifier la présence simultanée de tours et de contreforts, répartis, les premières, au sud et à l'est et, les seconds, au nord et à l'ouest de la fortification. Cette double présence témoigne, au contraire, d'une conception d'ensemble particulièrement élaborée, les contreforts rythmant la courtine partout où celle-ci surplombe l'à pic rocheux, alors que les tours, construction défensive plus élaborée permettant une meilleure utilisation d'armes de jet, sont réparties aux endroits où le relief rendait la forteresse plus accessible (fig. 15 et 16). Enfin, en aucun des points du site où il est loisible d'observer le lien entre les fondations et les superstructures (courtine, contreforts ou tour) on ne constate de rupture dans le mode de construction, à la seule exception de la faille de retrait remarquée près de la tour 6, qui peut s'expliquer par un phénomène de contraction du mortier de la fondation au moment de la prise ou, tout aussi vraisemblablement, par des mouvements de la construction lors d'un tremblement de terre [20].

L'enceinte de Saint-Lizier est donc bien un monument de conception unique, édifié en une seule fois. L'alternance des tours et des contreforts comme la présence de piliers de renfort entre ces derniers témoignent d'une analyse élaborée de l'espace et de la topographie, commandée à la fois par les règles de la poliorcétique, les contraintes de l'architecture et des impératifs économiques. Cela suppose l'intervention d'un groupe de techniciens porteurs d'une science élaborée de l'architecture, et plus particulièrement de l'architecture militaire, et pourvus d'une solide expérience de terrain. L'homogénéité de la structure, dans l'agencement du parement comme dans le choix des matériaux, prouve, au-delà de la maîtrise technique que nous venons d'évoquer, une volonté politique affirmée et des moyens économiques adéquats : il y avait, derrière les techniciens, un (ou des) commanditaire(s), capable(s) de concevoir et d'organiser la réalisation d'un projet grandiose. Il(s) devai(en)t pour ce faire contrôler l'approvisionnement (extraction et transport) du matériau et diriger une entreprise collective qui devait mettre à contribution

17. Sanson, repris par de Laurière, dans *Congrès archéologique de France*, 1884.
18. Maurin et Garmy 1996, p. 96.
19. Collectif 1996, p. 63. Pour une présentation synthétique du problème, voir Butler 1983, p. 127

20. Un épisode sismique de ce type a fait basculer dans le ravin un important fragment de la courtine septentrionale.

une foule considérable d'exécutants [21]. Autant de nécessités qui rendent évident le fait que le rempart fut non pas une réalisation hâtive et bâclée, entreprise sous la pression d'une apocalyptique (mais mythique) menace barbare, mais bien l'ouvrage élaboré d'un pouvoir politique sûr de ses analyses et de ses moyens.

Un ouvrage défensif

Le rapprochement de l'architecture du rempart et de son implantation topographique met en relief la vocation prioritairement militaire de l'ouvrage. Le périmètre de la courtine épouse la courbe de niveau aux endroits de plus nette rupture de pente. On s'est soucié de placer les tours dans les secteurs accessibles et on s'est contenté de contreforts là où le relief constituait une défense naturelle suffisante. La vraisemblable rareté des portes devait accentuer l'aspect hermétique et imprenable de la citadelle. Le choix de l'emplacement lui-même a obéi aux mêmes impératifs. Comme il a été souligné, le rempart de Saint-Lizier ceint le piton calcaire qui étrangle la vallée du Salat après le bassin de Saint-Girons et avant l'élargissement de la plaine vers Taurignan, Prat et Lacave. La forteresse ferme donc la vallée en son point de rétrécissement maximum.

Cette image de verrou défensif, bloquant le seul passage possible, est incontestablement accentuée par le mur qui lie le rempart à ce qui pourrait être un bastion au bord de la rivière. Il s'agit là, en l'état actuel des connaissances, d'un *hapax* dans le *corpus* des ouvrages défensifs méridionaux. Cette originalité s'explique vraisemblablement par le souci de contrôler l'accès à la rivière, soit pour l'approvisionnement en eau, soit en raison de son rôle dans les communications avec l'amont et l'aval de la cité, soit à cause de l'existence d'un point de franchissement, gué ou pont [22]. On peut, toute proportion gardée, rapprocher ce souci de protéger l'accès à la rivière de l'édification de la porte de l'Adour à Dax [23], destinée à ouvrir la ville vers le gué qui franchissait le fleuve, ou de l'aménagement de l'enceinte de Bordeaux, qui inclut dans ses murs l'estuaire de la Devèze protégé par la célèbre *porta Navigera* [24].

Une défense pyrénéenne ?

Par ces deux aspects (maîtrise et homogénéité de la construction, vocation militaire de l'enceinte) le rempart de Saint-Lizier s'inscrit dans le groupe des fortifications méridionales de Novempopulanie, dont les caractéristiques physiques ont été si magistralement mises en évidence par L. Maurin (Maurin 1992). Rappelons les grands traits spécifiques de cette catégorie. Il s'agit d'enceintes à la superficie restreinte : 2,6 ha pour Saint-Lizier, surface comparable à celles de Bazas (moins de 2 ha), Lescar (3,3 ha), Saint-Bertrand-de-Comminges (4,4 ha), Saint-Lézer (5,5 à 6 ha). Ces villes remparées se distingueraient ainsi d'ensembles plus vastes, comme Bordeaux (32,5 ha), Dax (12,5 ha) ou même Bayonne (6 à 7 ha [25]). L'épaisseur de la courtine est modeste (2,60 m à Saint-Lizier, 1,80 m à Saint-Bertrand-de-Comminges, 2,38 m à Lescar, 1,78 m (?) à Saint-Lézer [26]), comparée aux enceintes plus massives de Dax (4,25 à 4,50 m à la base à 4 m au sommet), de Bordeaux (de 4 à 5 m), voire de Bayonne (2,60 à 3 m) [27]. La structure du rempart est constituée d'un parement de petit appareil de moellons, que rythment des cordons de deux à trois arases de briques. Il s'agit là d'une constante observée à Saint-Bertrand et Saint-Lizier, remparts les mieux conservés de l'ensemble, mais aussi à Lescar, Saint-Lézer, Bazas, où ne subsistent que des fragments, et également à Dax, Bayonne et Bordeaux [28]. Cependant, si les remparts de Bordeaux possèdent un soubassement en grand appareil, si, à Dax et à Bayonne, l'élévation en petit

21. Voir, à titre d'exemple, les dispositions relatives à la mobilisation forcée des populations de l'*Illyricum* pour l'édification des remparts durant l'Antiquité tardive (*Code Théodosien*, XV, 1, 49).

22. Aucune structure particulière ne se décèle à cet endroit dans le lit du fleuve. L'échancrure qui se remarque dans la berge peut n'être que la trace d'une ancienne carrière de pierre. Le pont actuel, situé quelque cent mètres en amont, ne reprend pas forcément le tracé d'un ouvrage ancien comme cela a parfois été écrit (Lizop 1931, p. 107), et le remploi dans l'une des piles d'un autel votif antique (dédicace à *Minerva Belisama* par un *Q. Valerius Montanus*, *CIL*, XIII, 8) ne témoigne naturellement en rien de l'antiquité de la structure.

23. Garmy et Maurin 1996, p. 100.

24. Garmy et Maurin 1996, pp. 32 et 53-54

25. Cette superficie est celle donnée par la carte archéologique (Fabre et Lusseau 1994, p. 77) ; L. Maurin, dans son étude synthétique, l'évalue à 8,5 ha (Maurin 1992, p. 367 tableau 2).

26. La mesure, pour Saint-Lizier, a été prise au niveau du trou pratiqué en 1973 dans le rempart. La mesure de Saint-Lézer a été prise en 1992, sur un fragment couché au flanc du *Tuco* (Fourdrain Monturet 1994, p. 18 et note 13) ; il pourrait s'agir d'un fragment incomplet. L. Maurin donne, lui, dans son tableau des enceintes méridionales, une dimension de 2,5 m à Saint-Lézer (Maurin 1992, tableau 2, p. 367). La mesure de Lescar a été prise sur un fragment de courtine étudié en 1994 (Fourdrain Monturet 1994, p. 13). Celle de Saint-Bertrand-de-Comminges a été faite dans le cadre des relevés récents de l'équipe anglaise responsable des opérations sur le rempart, dirigée par M. Jones et S. Cleary.

27. Dax : Garmy et Maurin 1996, p. 95, d'après R. Pottier ; Bordeaux : Garmy et Maurin 1996, p. 66 ; Bayonne : Fabre et Lusseau 1994, p. 77.

appareil repose par endroits sur une fondation solidement aménagée [29], l'élévation du rempart, dans les autres cas où elle peut être observée (Saint-Bertrand-de-Comminges et Saint-Lizier), est posée sans fondation à même le roc, qui est simplement sommairement aménagé par endroits. Cette différence explique l'abondance, dans le soubassement en grand appareil de Bordeaux, d'éléments d'architecture du Haut-Empire, réemployés pour fournir un *opus quadratum* d'allure relativement soigné malgré l'origine hétéroclite des matériaux [30]. Ces réemplois sont absents, ou présents de façon très épisodique, dans les autres villes remparées du midi, y compris à Dax et Bayonne. La même observation vaut pour Saint-Lizier, où les remplois sont pratiquement absents de la maçonnerie.

Comme l'a montré la description donnée *supra* des aménagements du rempart, une exception notable à cet état de fait est cependant constituée à Saint-Lizier par la structure des déversoirs, souvent bâtis avec des plaques de récupération, marbres blancs ou griottes, fragments de décor (voir fig. 12 et 13), inscription [31]. Cette singularité des déversoirs de Saint-Lizier s'explique vraisemblablement par la nécessité d'aménager un conduit aux parois lisses pour l'écoulement de l'eau. L'approvisionnement en matériaux pour la construction étant constitué essentiellement de moellons et de briques, on avait eu recours à la récupération de plaques lisses, issues de monuments

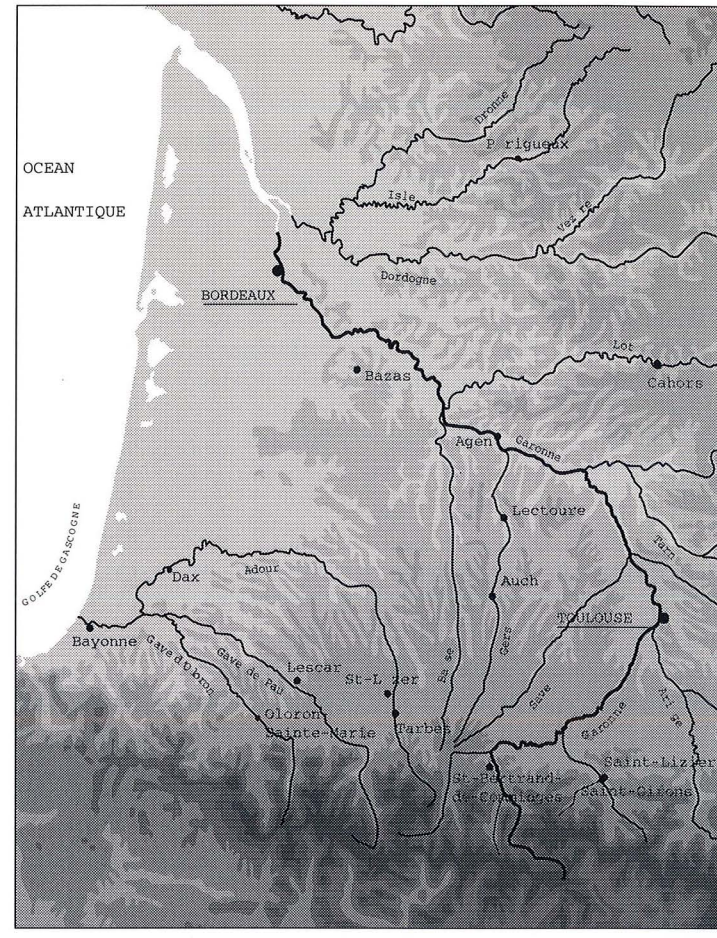

Fig. 17

Carte des fortifications pyrénéennes.

28. Cette constatation fait écrire à L. Maurin : "Ces murailles paraissent avoir un caractère commun, qui permet précisément, nous semble-t-il, de les retenir comme des constructions du Bas-Empire : en élévation elles ont toutes un parement à cordons de briques" (Maurin 1992, p. 368). Si on ne peut que souscrire à l'homogénéité d'aspect de ces remparts à cordons de briques, on ne saurait faire de cette particularité un fossile directeur absolu en matière de chronologie : rappelons que, si la superstructure du rempart de Toulouse (daté par les fouilles récentes de la première moitié du Ier s. d. n. è.) était entièrement en briques, la partie inférieure, elle, présente un parement de moellons rythmé par des cordons de briques.

29. Sur les descriptions données en 1873 par Dompnier de Sauviac de la fondation et du soubassement de l'enceinte de Dax, voir Garmy et Maurin 1996, p. 94-95. Il semble que le terme soubassement soit ici impropre : l'élévation ne comporte que du petit appareil et des cordons de briques, comme en témoignent les rares fragments actuellement conservés du rempart ainsi que les photographies et dessins anciens (Garmy et Maurin, p. 97-99 et fig. 53-55, 57-59). La fondation, selon les auteurs, aurait pu contenir des "blocs non équarris, bruts de fondation". La fondation de Bayonne paraît avoir eu un caractère identique, d'après la description ancienne (1899) de Blay de Gaïx (Maurin et Garmy 1996, p. 95).

30. Voir les remarques faites dans ce domaine par D. Barraud, J. Linères et L. Maurin (Garmy et Maurin 1996, p. 67).

31. *Gallia*, 32, 1974, p. 453 et Bareille 1974, p. 291, voir *infra*.

funéraires probablement peu éloignés. Dans deux des autres enceintes pour lesquelles on possède une documentation ou des vestiges suffisants, on relève la présence de ces déversoirs, édifiés en blocs lisses de grandes dimensions, et dont la structure tranche avec le petit appareil avoisinant : on en connaît un à Dax, par un dessin de 1861, et cinq à Saint-Bertrand-de-Comminges, où ils sont constitués de blocs de marbre de Saint-Béat monolithes, taillés pour la circonstance [32]. On peut penser que ces déversoirs, qui traversaient la muraille de part en part et qui étaient destinés probablement plus à l'évacuation des eaux pluviales s'accumulant à l'intérieur des murs qu'à celle des eaux usées, faisaient partie, eux aussi, des caractéristiques communes à ces enceintes tardives.

Un dernier point commun à nombre de ces ouvrages défensifs est l'identité de leur implantation topographique et géographique (fig. 17). Tous aménagés sur des éperons rocheux ou des éminences, ils se situent tous au débouché de vallées pyrénéennes nord-sud : Saint-Lizier à l'est, au débouché des bassins du Salat et du Lez ; Saint-Bertrand-de-Comminges ensuite, encadré des vallées de la Garonne, de la Pique et de la Barousse à l'est et des vallées de la Neste d'Aure et du Louron à l'ouest ; Saint-Lézer, au nord de Tarbes, piémont des Baronnies et de la vallée de Campan (haut Adour) ; Lescar enfin, au nord des vallées de Gavarnie (gave de Pau), d'Ouzom et, peut-être, d'Ossau et d'Aspe [33]. Les enceintes de Dax et Bayonne pourraient être géographiquement incluses dans cette liste, puisqu'elles jalonnent un des principaux axes nord-sud transpyrénéens, les vallées de la Nive, de Baztan et la voie côtière confluant vers Bayonne alors que Dax servait de relais entre Bordeaux, capitale diocésaine durant l'Antiquité tardive, et l'ensemble des Pyrénées occidentales. Topographiquement cependant, Bayonne et Dax sont des enceintes de plaine, et non pas des enceintes perchées, ce qui les différencie des autres enceintes pyrénéennes de Novempopulanie, au même titre que leurs murailles plus épaisses et leurs fondations solidement aménagées.

Pour conclure, L. Maurin distinguait donc deux grands groupes : un groupe d'Aquitaine septentrionale (Bordeaux, Bourges, Poitiers, Périgueux et Saintes), villes-carrefours et capitales de cités aux enceintes à l'architecture homogène et massive, comportant souvent des remplois dans un soubassement en *opus quadratum* ; un groupe d'Aquitaine méridionale, comportant les cités pyrénéennes (Saint-Lézer, Saint-Lizier, Saint-Bertrand-de-Comminges), auxquelles il ajoutait Bazas, sur l'axe Bordeaux-Pyrénées, ainsi qu'Auch et Lectoure, en bordure occidentale de la région considérée. Dax et Bayonne, dans cette classification, constituaient des exceptions, dont les caractéristiques relevaient de l'un et l'autre des deux groupes. Il attribuait à cette distinction une valeur chronologique : les enceintes massives du nord auraient vu le jour à la fin du IIIe ou au début du IVe s., peut-être à la suite de la décision d'un des tétrarques. Les enceintes méridionales auraient été édifiées beaucoup plus tard, au début du Ve s., peut-être au moment de l'invasion vandale des années 406-408 [34]. Dax et Bayonne, types hybrides, auraient été édifiés vers la fin du IVe s., lors d'un renforcement de l'axe Trèves (capitale impériale) - Bordeaux (capitale diocésaine) - Espagne [35].

Quelle restauration, entre 375 et 430 ?

Aucune datation, cependant, ne repose sur des données archéologiques précises, c'est-à-dire sur une stratigraphie expressément liée au rempart et suffisamment bien attestée pour autoriser l'établissement d'une chronologie fine et assurée. De ce point de vue, les récents travaux sur l'enceinte de Saint-Lizier sont restés sans résultat. Les sondages entrepris en 1969, 1974 ou 1993 n'ont guère apporté d'élément de datation, et on en est réduit, en l'état actuel des données, aux *termini post quem* que constituent les remplois, dans la maçonnerie du rempart, de trois inscriptions et de la frise de S affrontés de part et d'autre d'une lance. La première

32. Dax : Garmy et Maurin 1996, p. 96-97 et fig. 56. Saint-Bertrand : Collectif 1996, p. 64-65.

33. La vallée d'Aspe, où coule le gave d'Oloron, et celle d'Ossau, où coule le gave d'Ossau, débouchent sur la cité d'Oloron, l'antique *Iluro*. Promue au rang de capitale de *ciuitas* sans doute au début du IVe siècle, la ville antique n'a cependant fourni, jusqu'à ce jour, aucun vestige convaincant de fortification tardive (Fabre 1992 et Fabre Lusseau 1994, p. 150, où sont réfutées des thèses anciennes dans ce sens). Cela ne prouve pas pour autant qu'elle n'en était pas munie, comme ses voisines pyrénéennes : on comptait Lescar au nombre des villes dépourvues de rempart jusqu'en 1993 (Maurin 1992, p. 387 et fig. 5), avant l'étude récente, effectuée par R. Monturet et J.-P. Fourdrain, des blocs de parement, vestiges de l'enceinte de Lescar (Fourdrain et Monturet 1994).

34. Maurin 1992, p. 380-388

35. Garmy et Maurin 1996, p. 122 et Maurin 1992, p. 384.

inscription, encastrée dans le parement du rempart, d'où elle fut extraite en 1868, est l'épitaphe du *duumvir* (...)ginius, précédée de l'invocation *[Dis] Manib(us)*, formule fréquente dès la fin du Ier et au début du IIe siècle de notre ère [36]. C'est une date identique qu'on peut attribuer, avec une marge d'incertitude plus grande, à l'épitaphe découverte en remploi dans un déversoir, détruit lors du percement de la courtine orientale en 1973 [37]. Le défunt, un *Iulius Laetus*, fils d'une *Iulia Dannoesa*, ne porte pas de *praenomen*, système onomastique rare avant le milieu du IIe siècle, mais son gentilice *Iulius*, la persistance de *cognomina* celtiques (*Dannoesa*, *Solimarus*) et d'une onomastique pérégrine —*Modestus, Solim/ari f(ilius)* — invitent à ne pas trop abaisser la date de cette inscription. Quant à la frise de S affrontés, en remploi dans le déversoir D 15 (fig. 13), elle décorait vraisemblablement le rampant du fronton d'un édifice funéraire ; des décors de même type, issus de chapelles funéraires ou de mausolées, ont été datés à Alésia de la fin du Ier ou du début du IIe s. et à Wavre, en Suisse, du milieu du IIe s. [38]. Ce ne sont là que des indices d'un intérêt relatif, puisqu'ils n'offrent que des *termini post quem* des Ier ou IIe s. d. n. è.

L'étroite parenté des fortifications pyrénéennes, que nous avons soulignée *supra*, avait cependant déjà fait conclure, de façon peut-être quelque peu hardie, à S. Johnson : "All in all, it appears that a single gang was also responsible for this series of defences, just as other sites in other areas of Gaul show a certain interrelation, suggesting a unified plan in their construction" [39]. On voit tout l'intérêt de cette remarque : si on pouvait avoir la certitude que les cités remparées pyrénéennes répondaient à l'exécution d'un plan d'ensemble unitaire commandé par un pouvoir souverain, en dater une reviendrait à dater toutes les autres. Or, les récentes fouilles archéologiques entreprises à Saint-Bertrand-de-Comminges, dans le cadre du projet collectif de recherche, ont amené du nouveau en la matière. Les campagnes menées de 1994 à 1996 par le centre de recherche archéologique de Lincoln et l'université de Birmingham, sous la responsabilité de M. Jones et S. Cleary, ont fourni une stratigraphie accolée au rempart, qui va du Moyen Age à l'Antiquité tardive. La date d'édification de l'ouvrage est ainsi placée entre la fin du IVe s. et le début du Ve siècle, ce qui confirme les intuitions de L. Maurin pour ces enceintes méridionales de Novempopulanie, ou du moins pour celle de Saint-Bertrand-de-Comminges. Peut-on être plus précis et tenter de privilégier une circonstance déterminée dans la fourchette fournie par l'examen de la stratigraphie et de la céramique ? [40]

C'est là un exercice périlleux, qui tient de la seule logique du raisonnement et s'apparente donc plus à la reconstruction historique spéculative qu'à l'établissement assuré d'une séquence chronologique d'événements politiques et militaires. Le postulat d'un programme de défense élaboré pour l'ensemble du piémont pyrénéen repose sur deux observations : les analogies nombreuses et étroites qui s'observent entre les deux remparts les mieux conservés, Saint-Lizier et Saint-Bertrand-de-Comminges, et l'identité des choix topographiques et géographiques qui ont présidé à l'édification de l'ensemble des enceintes, choix que l'analyse d'une carte de répartition met en évidence. Si fondé qu'il soit par la logique de l'analyse, ce postulat n'en demeurera pas moins une *petitio principis* tant que n'auront pas été mises en évidence, pour chacune des enceintes (Saint-Lizier, Saint-Lézer, Lescar et, peut-être, Bayonne), des données stratigraphiques et archéologiques aussi précises et assurées que celles de Saint-Bertrand. Dans cette optique, cependant, la mise en défense globale du piémont pyrénéen ne peut se concevoir que dans le cadre d'une politique générale, conçue par un pouvoir souverain sûr de lui-même, c'est-à-dire capable d'une analyse stratégique d'envergure, pourvu d'une autorité politique efficiente et contrôlant de façon suffisamment efficace les potentialités d'approvisionnement. L'objectif de cette stratégie paraît en outre dirigé contre une menace, venue du nord ou du sud, contre laquelle on dresse une ligne de points forts, probablement plus destinés à protéger une population et des biens qu'à enrayer une progression.

36. *CIL*, XIII, 9 = Sacaze 1892, 57 avec indication précise de provenance. Le principe de datation est le principe adopté dans les séries récentes *ILN* et *ILA*.

37. Bareille 1974, p. 291 = *Gallia*, 32, 1974, p. 453. La troisième inscription, noyée dans l'*opus caementicium* de la courtine, fut découverte dans les mêmes conditions, mais il n'y subsiste que des fragments de surnoms, latins et aquitains, et aucune chronologie ne peut en être proposée.

38. Alésia : Olivier 1989, p. 60-67 ; Wavre : Bridel 1976. Nous devons ces renseignements bibliographiques à D. Tardy, que nous remercions ici bien vivement de son inlassable disponibilité à une toujours efficace collaboration. Elle a personnellement publié des décors de ce type dans le catalogue de l'exposition *Agriculteurs et métallurgistes. L'espace rural antique autour d'Argentomagus*, Musée d'Argentomagus, 1993, p. 68-69.

39. Johnson 1983, p. 74.

40. Il va de soi, en effet, que la datation par les données archéologiques ne saurait guère devenir plus précise, en l'état actuel de la connaissance des céramiques tardives.

L. Maurin, partant des mêmes préalables, suggérait pour ce processus les années des invasions vandales, suèves et alaines en 406-409, dont les textes d'Orose, saint Jérôme et Salvien dressent un tableau apocalyptique, ou la période immédiatement postérieure, en 409-412, malgré les troubles liés alors à l'usurpation de Constantin III [41]. Si le séjour des bandes barbares dans le sud-ouest de la Gaule, qu'ils quittèrent pour l'Espagne en 409, créait une situation militaire propice à l'élaboration d'une défense de ce modèle, ni l'autorité centrale romaine, aux prises en Italie avec les Wisigoths d'Alaric et coupée de la Gaule par les territoires sous le contrôle de l'usurpateur Constantin III, ni l'usurpateur lui-même, dont le pouvoir s'est toujours limité, vers l'ouest, aux frontières de l'ancienne Narbonnaise, n'avaient les moyens politiques et militaires d'installer un réseau de forteresses dans l'Aquitaine méridionale. Faut-il penser alors à une mesure préventive, qu'aurait prise Stilicon, ou même à une décision beaucoup plus ancienne, de l'époque où la cour impériale de Valentinien était installée à Trèves ? C'est à cette dernière période que L. Maurin rattachait les fortifications de Bayonne et de Dax, dans le cadre d'un contrôle accru d'un grand axe nord-sud Trèves-Bordeaux-Espagne [42]. Si le pouvoir de Stilicon, de Valentinien Ier ou, de façon plus aléatoire, de Valentinien II et d'Arbogast remplissaient les conditions de stabilité et de puissance indispensables à l'organisation d'un système global de défense, ni les uns ni les autres, en revanche, ne parurent préoccupés par une Aquitaine relativement sereine au moment des opérations des Valentiniens sur le Rhin ou des démêlés de Stilicon avec les Wisigoths en Italie du Nord. La période qui réunirait au mieux les deux conditions, renforcement d'un pouvoir souverain seul susceptible de mettre en œuvre une entreprise globale de défense et menace sur l'Aquitaine méridionale justifiant l'installation de cette défense au pied des Pyrénées, est sans doute celle où le patrice Constantius restaura temporairement l'autorité de l'empereur Honorius, dans les années 414-416, ou celle immédiatement postérieure, des années 416-418, où Constantius installa les Wisigoths fédérés en Aquitaine. Dans ces deux périodes existèrent un pouvoir souverain relativement solide (celui du patrice représentant d'Honorius, relayé après 416 par les fédérés Wisigoths) et des tensions transpyrénéennes, entre Constantius et les Wisigoths de 414 à 416, entre le futur royaume wisigothique et les terres définitivement évacuées en Espagne et laissées aux Vandales et aux Suèves après 416. Une défense commune de l'Aquitaine, confiée à des soldats wisigoths fédérés dont l'entretien était assuré par les notables aquitains restés romains, fut alors mise en place [43]. Pourquoi ne pas voir dans les citadelles méridionales de Novempopulanie le fruit de cette collaboration ? Cette chronologie, qui n'est pas contradictoire avec les données archéologiques de Saint-Bertrand-de-Comminges, aurait le mérite de réunir les conditions politiques et militaires d'une défense globale articulée au pied des Pyrénées [44].

Cité ou citadelle ?

Nous venons d'utiliser, à nouveau, le terme de citadelle et M. Roblin posait déjà, naguère, la question en ces termes, à propos de Paris et de Senlis. Si l'éperon fortifié de Saint-Lizier entra donc, au début du Ve siècle, dans le cadre d'une stratégie collective, il ne fait aucun doute que ses 2,6 hectares ne pouvaient constituer qu'un réduit défensif : la ville débordait forcément ce cadre trop étroit, ou elle était ailleurs. A la suite des érudits du XIXe siècle et de R. Lizop, on a toujours prêté à Saint-Lizier une histoire calquée sur celle de sa voisine, Saint-Bertrand-de-Comminges : celle d'une cité du Haut Empire, dans laquelle le rempart tardif avait taillé un espace retranché. Nous avons dit combien cette reconstruction historique avait entraîné d'hypothèses douteuses, prêtant à la ville la parure classique des cités du Haut Empire.

De ces édifices supposés il ne subsiste aucune trace et les niveaux les plus anciens repérés, de façon bien

41. Maurin 1992, p. 386.

42. Garmy et Maurin 1996, p. 122 : la date de Constance II ou Valentinien est proposée pour Dax, appuyée sur des indices archéologiques et la logique d'un axe renforcé par la promotion de Bordeaux à la tête du vicariat du diocèse méridional d'Aquitaine.

43. Demougeot 1979, p. 477.

44. Ne faudrait-il pas intégrer Bayonne, l'antique *Lampurdum*, dans ce schéma, et même peut-être Dax, à titre de base arrière ou d'unité centrale ? Ce n'est pas le lieu ici, dans un exposé consacré à l'enceinte de Saint-Lizier, de développer l'argumentation. Remarquons simplement que les preuves proprement archéologiques pour dater Dax de la fin du IVe siècle restent faibles (on ne dispose que de *termini post quem*), que le cas de Bayonne, par sa superficie comme par l'épaisseur de ses remparts, ne se laisse pas facilement identifier à celui de Dax et qu'enfin les particularités des deux enceintes, plus massives, pourvues de fondations plus élaborées, pourraient s'expliquer par la topographie de leur emplacement (ce sont les deux seules enceintes non perchées) tout autant que par une différence chronologique de construction.

modeste et bien fugace, par les sondages archéologiques ne remontent pas au-delà de l'Antiquité tardive [45]. Tous les réemplois visibles du rempart (et en particulier la frise de S du déversoir D 15 ou les diverses inscriptions), de la cathédrale Saint-Lizier (blocs de grand appareil, frise de rinceaux) ou de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Sède (frise de rinceaux) proviennent vraisemblablement d'édifices funéraires. A l'exception du rempart lui-même, aucun édifice public ne peut donc être attribué à Saint-Lizier et les seuls vestiges d'habitat relevés dans le secteur sont les diverses observations faites sous l'agglomération actuelle de Saint-Girons, distante de quelque deux kilomètres (fig. 2) [46]. Ces vestiges ont été attribués à des "villas rustiques" [47], dans le cadre d'une hypothèse d'ensemble situant à Saint-Lizier l'agglomération antique, au quartier du Luc, entre Saint-Lizier et Saint-Girons, les nécropoles et au-delà l'espace rural. La multiplication des découvertes de vestiges d'habitat sous le tissu urbain actuel de Saint-Girons, la présence de vestiges funéraires dans les faubourgs occidentaux (quartier du Luc), orientaux (quartier Saint-Valier) et septentrionaux (quartier du Pont-du-Baup) de l'agglomération moderne (fig. 2) invitent à réévaluer la position traditionnelle des historiens [48].

Simple *pagus* à l'origine, état dont témoigne l'épitaphe d'un *magister et quaestor*, la capitale des *Consoranni* n'avait toujours pas le titre de *ciuitas* au IIe siècle (elle ne figure pas dans l'état dressé par Ptolémée), et peut-être ne l'acquit-elle que beaucoup plus tard [49]. L'agglomération du Haut Empire peut très bien s'être développée, comme c'était le cas le plus fréquent, en plaine, dans le bassin de Saint-Girons, au croisement des vallées du Haut Couserans et au confluent du Lez et du Salat, toutes données qui, économiquement comme, peut-être, religieusement, favorisaient implantation et croissance d'une agglomération secondaire destinée à devenir un jour capitale de *ciuitas*. Ainsi s'expliqueraient les vestiges d'habitat du centre ville actuel et les restes de nécropoles observés dans les faubourgs. La citadelle de Saint-Lizier devrait sa fondation à la nécessité d'aménager, au début du Ve siècle, une forteresse dans le cadre d'un système à l'échelle des Pyrénées occidentales. La nature défensive de l'ouvrage demandait un site naturellement fortifié : on prit le plus proche de l'agglomération du Haut Empire, le piton calcaire qui barrait la vallée du Salat quelque 2 km en aval de la ville. A Saint-Bertrand-de-Comminges, où la colline du bourg actuel domine directement la ville antique, située en plaine, il n'avait pas été nécessaire de chercher si loin ; à Tarbes, en revanche, c'est à 17 km au nord du centre urbain qu'on érigea l'ouvrage défensif de Saint-Lézer, ce qui explique l'expression de la *Notitia Galliarum* : "*ciuitas Turba ubi castrum Bogorra*" (XIV, 19). Cette situation pourrait expliquer la rareté des vestiges architecturaux autres que funéraires autour de l'enceinte de Saint-Lizier. Dans un premier temps, il ne s'était agi que d'un ouvrage militaire voué à la protection de la population urbaine habitant en amont dans le bassin de Saint-Girons.

L'organe ici créa cependant probablement la fonction. Le siège épiscopal, et donc administratif, de la capitale se transporta dans l'espace protégé et une nouvelle forme de vie communautaire s'organisa autour de ce noyau. Trop à l'étroit dans les 2,6 ha de la citadelle, cette collectivité se développa en dehors des remparts, donnant naissance au quartier *extra muros* dont la ville basse et la cathédrale Saint-Lizier conservent encore aujourd'hui le souvenir, au pied de la ville haute, de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Sède et du palais des évêques de Couserans. C'est donc un schéma différent de celui de *Lugdunum* des Convènes que nous proposons, à titre d'hypothèse de travail, de perspective de recherche, pour Saint-Lizier : certes les deux citadelles appartiendraient à une structure défensive commune mise en place au début du Ve siècle, mais, alors qu'à Saint-Bertrand, comme en témoignent les fouilles récentes et en particulier celles de la basilique chrétienne, la vie urbaine subsista, sous des formes nouvelles, dans certains quartiers de l'agglomération du Haut Empire toute proche, à Saint-Lizier c'est de la citadelle, plus éloignée de la ville primitive, que serait né *extra muros* un faubourg nouveau où s'organisèrent les foyers traditionnels de la vie communautaire de l'Antiquité tardive.

45. Pour les sondages réalisés à l'intérieur de l'enceinte, voir note 1, et Broecker 1989 pour la cathédrale Saint-Lizier.

46. Ces découvertes fortuites de murs, d'égouts, de fragments de décor architectural se sont multipliées au gré de travaux d'urbanisme ou d'aménagement : voir Bareille 1994, p. 38 et *CAG* 1997.

47. *Gallia* 30, 1972, p. 470.

48. Pour le détail de la discussion, voir *CAG* 1997.

49. Epitaphe du *magister* : *CIL*, XIII, 5. Le titre de *ciuitas* n'est expressément attesté pour la cité qu'à la fin du IVe s., dans la *Notitia Galliarum*. L'épitaphe du *duumuir* (...)ginius découverte dans le rempart (*CIL*, XIII, 9) n'est pas un argument suffisant pour fonder l'hypothèse de l'existence d'une administration municipale à l'époque de l'inscription : (...)ginius pouvait en effet très bien être originaire du *pagus* et avoir été *duumuir* dans la capitale, que celle-ci ait été alors *Lugdunum* des Convènes ou *Tolosa* (voir *CAG* 1997)

Bibliographie

Baatz 1983 = Baatz (D.), "Town-walls and defensive weapons", *CBA Research Report n° 51. Roman Urban Defences in the West*, 51, 1983, p. 136-140.

Bareille 1974 = Bareille (J.-P.), "Trois inscriptions lapidaires du Couserans", *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences Lettres et Arts*, 29, 1974, p. 291-296.

Bareille et Sablayrolles 1992a = Bareille (J.-P.), Sablayrolles (R.), "Saint-Lizier-en-Couserans", *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule. Histoire et archéologie.* Actes du IIe colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990, 6e supplément à *Aquitania*, Bordeaux, 1992, p. 149-151.

Bareille 1994 = Bareille (J.-P.), "Fondation et rôle de la cité gallo-romaine", dans Ottaway (J.), *Entre Adriatique et Atlantique, Saint-Lizier au premier âge féodal*, Catalogue d'exposition, Office du Tourisme de Saint-Lizier, 1994, p. 35-39.

Blanchet 1907 = Blanchet (A.), *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, 1907 (réimp. 1979).

Bost 1988 = Bost (J.-P.), "*Ciuitas Vasatica* : aux origines de la cité de Bazas", *Les Cahiers du Bazadais*, 81, 1988, p. 3-8.

Bost et Fabre 1983 = Bost (J.-P.), Fabre (G.), "Quelques problèmes d'histoire dans deux cités de l'Aquitaine méridionale à l'époque gallo-romaine", *Aquitania*, 1, 1983, p. 25-35.

Bridel 1976 = Bridel (P.H.), "Le Mausolée de Wavre. Etude des fragments architecturaux du Musée Archéologique de Neuchâtel", *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 59, 1976, p. 193-201.

Broecker 1989 = Broecker (R.), *Sondages de l'abside de Saint-Lizier*, Rapport de fouilles déposé au Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, 1989.

Butler 1983 = Butler (R. M.), "The construction of urban defences", *CBA Research Report n° 51. Roman Urban Defences in the West*, 51, 1983, p. 125-136.

CAG 1997 = Escudé-Quillet (J.-M.), Maissant (C.), coordination scientifique : Sablayrolles (R.), *Carte Archéologique de la Gaule, Ariège(09)*, 1997

Chastagnol 1970 = Chastagnol (A.), "Le Diocèse civil d'Aquitaine au Bas-Empire", *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1970, p. 272-290.

Collectif 1996 = Collectif de recherche sur la cité des Convènes, *Saint-Bertrand-de-Comminges.* Lugdunum Conuenarum. *La cité des Convènes*, Collection Guides Archéologiques de la France, Paris, 1996.

De Laurière 1884 = De Laurière (J.), *Excursion du congrès archéologique à Saint-Lizier*, Tours, 1884.

Demougeot 1979 = Demougeot (E.), *La formation de l'Europe et les invasions barbares*, Paris, 1979.

Dieulafait 1993 = Dieulafait (Ch.), *09 Saint-Lizier-en-Couserans. Projet "Relais du Sud". Sondages d'évaluation archéologique 21-23 avril 1993*, Rapport de fouilles déposé au SRA de Midi-Pyrénées.

Fabre 1992 = Fabre (G.), "Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées Atlantiques)", *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule :* actes du IIe colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990, Bordeaux, Féd. Aquitania, 1992, p. 122-124.

Fabre et Lusseau 1994 = Fabre (G.), Lusseau (A.), *Carte archéologique des Pyrénées Atlantiques*, Paris, 1994, p. 110-123 (Lescar).

Fourdrain et Monturet 1994 = Fourdrain (J.-P.), Monturet, (R.), Le rempart antique de Lescar. Secteur sud-est, *Revue de Pau et du Béarn*, 21, 1994, p. 11-21.

Garmy et Maurin 1996 = Garmy (P.), Maurin (L.) (dir.), *Enceintes romaines d'Aquitaine. Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, DAF, 53, 1996.

Johnson 1983 = Jonhson (S.), "Late Urban Defences in Europe", *CBA Research Report n° 51. Roman Urban Defences in the West*, 51, 1983, p. 69-76.

Lizop 1931 = Lizop (R.), *Les* Convenae *et les* Consoranni *(Comminges et Couserans). Histoire de deux cités gallo-romaines*, Toulouse - Paris, 1931.

Maurin 1992 = Maurin (L.), "Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire", *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule :* actes du IIe colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990, Bordeaux, Féd. Aquitania, 1992, p. 365-389.

Maurin 1993 = Maurin (L.), "Sites fortifiés en dehors des cités dans les provinces aquitaniques au Bas-Empire : Loudun, Andone, Saint-Lézer, Bayonne", *De Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port : actes du 43e congrès d'études régionales de la Fédération historiquedu Sud-Ouest, Bayonne, 1991,* Bordeaux, 1993, p. 33-62.

Mertens 1983 = Mertens (J.), "Urban wall-circuits in Gallia Belgica in the Roman period", *CBA Research Report n° 51. Roman Urban Defences in the West*, 51, 1983, p. 40-56.

Pichonneau 1991 = Pichonneau (J.-F.), "Le rempart antique de Bazas", *Aquitania*, IX, 1991, p. 277-282.

Olivier 1989 = Olivier (A.), "Corniches et couronnements gallo-romains à Alésia (Alise-Sainte-Reine), *Gallia*, 46, 1989, p. 43-69.

Petrikovits 1961 = Petrikovits (H.), "Fortifications in the North-Western Roman Empire from the 3rd to the 5 th century", *JRS*, 61, 1971, p. 178-218.

Roblin 1951 = Roblin (M.), "Cités ou citadelles ? Les enceintes romaines du Bas-Empire, d'après l'exemple de Paris", *REA*, 1951, p. 303-311.

Roblin 1965 = Roblin (M.), "Cités ou citadelles ? Les enceintes romaines du Bas-Empire, d'après l'exemple de Senlis", *REA*, 1965, p. 368-391.